

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
SÉANCE DU JEUDI 06 juillet 2023

L'An Deux Mil Vingt Trois, le jeudi 06 juillet à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué par expédition du 29 juin s'est réuni en séance ordinaire en mairie d'ERQUY sous la Présidence de Monsieur Henri LABBÉ, Maire d'Erquy. Mme Marie-Paule ALLAIN, Conseillère municipale, a été désignée Secrétaire de Séance.

06 juillet 2023					ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION POUR LE 50 ^{ÈME} CONGRES HERPETOLOGIQUE A ERQUY
an	Mois	Jour	QN°	Subd	
2023	07	06	07	00	

ÉLUS	26
PRÉSENTS MAXI	20
MANDANTS	2
ABSENTS	4
APTES A VOTER	22



CONVOCAATION	29-06-2023
RÉUNION	06-07-2023
AFFICHAGE	07-07-2023
TRANSMISSION	10-07-2023
Contrôle de Légalité : DCLE/2	

RECENSEMENT DES CONSEILLERS		Présents	Absents	Mandants	PROCURATIONS	
NOMS ET PRÉNOMS	TITRES				MANDATAIRES	
MAJORITÉ MUNICIPALE	LABBÉ Henri	Maire	X			
	MONNIER Philippe	1er Adjoint	X			
	BERTIN Josyane	2è Adjointe	X			
	RAULT Gabriel	3è Adjoint	X			
	ALLAIN Marie-Paule	4è Adjointe	X			
	POUGET Léo	5è Adjoint		X		
	HERNOT Bruno	6è Adjoint	X			
	L'HARIDON Michelle	7è Adjointe	X			
	HUET Jean-Marie	CMD1		X		
	CHARLOT Karine	Conseillère	X			
	CORMIER Anne-Séverine	Conseillère		X		
	DONNARD Roxane	Conseillère	X			
	DURAND Philippe	CMD2	X			
	GUINARD Brigitte	Conseillère	X			
	LANCESSEUR Christian	CMD3	X			
	LESNARD Pierre	CMD4	X			
	MANIS Cécile	Conseillère	X			
ROUXEL Benoit	CMD5		X			
MANIS Jean-Paul	Conseiller			X	LESNARD Pierre	
LEMEE Ginette	Conseillère	X				
LE BRICON Bruno	Conseiller	X				
MINORITÉ	MORIN Yannick	Conseiller			X	CHALVET Maryvonne
	CHALVET Maryvonne	Conseillère	X			
	DETREZ Nicole	Conseillère	X			
	RENAUT Sylvain	Conseiller	X			
	LOLIVE Jean-Paul	Conseiller	X			
A	DÉCOMPTE DES PRÉSENTS : QUESTIONS		20	4	2	

07 – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION POUR LE 50 EME CONGRÈS HERPÉTOLOGIQUE A ERQUY

Monsieur le Maire rappelle que VivArmor Nature, la Société herpétologique de France et Bretagne Vivante, organiseront le 50^{ème} congrès herpétologique à Erquy, du 11 au 13 octobre prochain.

L'objet de ce congrès est de mettre en avant les enjeux liés à la préservation des amphibiens et reptiles, espèces sentinelles de la biodiversité.

Pour cette organisation, VivArmor sollicite une aide financière de la commune d'un montant de 600 Euros.

VISAS RÉGLEMENTAIRES ET CONSIDÉRANTS

- Vu** le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2121-1 et suivants, portant sur le conseil municipal et ses modalités de fonctionnement,
- Considérant** l'intérêt de soutenir les actions de préservation de la biodiversité et l'organisation sur la commune de manifestations sur cette thématique,
- Considérant** l'avis favorable de la Commission Education et Culture en date du 31 mai 2023

Le Conseil Municipal, Invité à se Prononcer, Après en avoir Délibéré, DÉCIDE,

- D'APPROUVER** l'attribution d'une subvention de 600 Euros à VivArmor Nature pour soutenir l'organisation du 50^{ème} congrès herpétologique à Erquy,
- D'AUTORISER
DE RAPPELER** Monsieur le Maire à verser cette subvention, que la présente délibération peut faire objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'État dans le département et de sa publication.

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

Votes favorables	21
Vote défavorable	0
Abstention	1 (Bruno LE BRICON)

ERQUY, Le jeudi 06 juillet 2023

La secrétaire de séance

Marie-Paule ALLAIN



Le Maire,

Henri LABBE

